

ÉTABLISSEMENT	CREPS de Bourgogne Franche-Comté
SERVICE	Maison Régionale de la Performance– service médical
Localisation du poste	15 rue Pierre de Coubertin – 21000 Dijon
Poste	Médecin vacataire - Suivi médical des sportifs de Haut Niveau
Catégorie	Médecin du sport
Missions du CREPS	<p>Le centre de ressources et d'expertise à la performance sportive (CREPS) de Bourgogne Franche-Comté est un établissement public local de formation relevant des champs professionnels du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire. Il est sous double tutelle du ministère en charge de la jeunesse et des sports et de la Région Bourgogne Franche-Comté.</p> <p>Les missions du CREPS sont de 3 types :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entraînement des sportifs de haut niveau (3 pôles France et 17 pôles espoirs et centre régionaux d'entraînement). • Formation aux métiers du sport et de l'animation (19 formations allant du niveau V au II). • Accueil, hébergement et restauration pour usagers de structures institutionnelles ou associatives pour réunions, séminaires ou stages. <p>Une équipe de 74 personnes y travaille.</p> <p>Le service médical et le laboratoire d'expertise est composé d'une coordonnatrice, d'un médecin et des prestataires, kinésithérapeutes, diététicienne, psychologue, préparateur mentale et d'un réathlétiseur.</p>
Description de la vacation	<ul style="list-style-type: none"> - Consultations de traumatologie des sportifs du CREPS - Consultations de médecine générale des sportifs du CREPS - Consultations du SMR : évaluation, prévention - Médecin référent échographie : diagnostic, suivi de blessures jusqu'à la reprise - Travail en relation avec les staffs des structures sportives du CREPS en lien avec le coordonnateur du service et l'ensemble du staff médical - Travail en collaboration avec l'équipe de médecins et le coordonnateur du service - Utilisation des logiciels : KEA, TEAM SANTE (actuellement), PSQS - Accompagnement à la performance en matière d'évaluation et de récupération : - Epreuves d'effort avec mesure de VO2 sur ergomètres ou sur le terrain, - Prises de lactates

<p>Horaires et tarifications</p>	<p>Les horaires peuvent être soumis à discussion lors de l'entretien</p> <p>Vacations estimées à 10H00 par semaine</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lundi : 16H00 – 18H00 • Mardi : 16H00 -18H00 • Mercredi : 14H00 – 18H00 • Jeudi : 16H00 – 18H00 <p>Rémunération sous forme de vacances : 70 € brut par heure</p>
<p>Contact pour postuler</p>	<p>Christine ZANETTA-GENIN - 21000 Dijon</p> <ul style="list-style-type: none"> • Responsable du service médical : christine.zanetta@creps-dijon.sports.gouv.fr ou 03.80.40.76.19 • Stéphane GERMAIN – 21000 Dijon stephane.germain@creps-dijon.sports.gouv.fr ou 03.80.40.76.14